

Haute Autorité de Santé (HAS), Recommandations de bonnes pratiques intitulées « Dégénérescence maculaire liée à l'âge : prise en charge, diagnostique et thérapeutique »

30/06/2012

La Haute Autorité de Santé (HAS) a publié en septembre dernier des recommandations de bonnes pratiques relatives à la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et plus particulièrement concernant son diagnostic, sa prise en charge et sa thérapeutique afin notamment d'améliorer la stratégie diagnostique des patients atteints de cette pathologie et d'homogénéiser les pratiques de sa prise en charge thérapeutiques. Toutefois, ces recommandations ne donnent pas de précisions relatives au dépistage de la DMLA mais donnent des indications concernant les symptômes, les examens de diagnostic, l'attitude à observer en cas de diagnostic avéré et l'information à fournir au patient.

Mots clés : DMLA - HAS - Recommandations - Diagnostique - Thérapeutique - Information

Consulter ici les recommandations de bonnes pratiques « Dégénérescence maculaire liée à l'âge : prise en charge, diagnostique et thérapeutique » ainsi que les documents complémentaires suivants :

- Information à donner aux patients
- Prise en charge diagnostique
- Prise en charge thérapeutique par l'ophtalmologiste
- Rééducation de basse vision
- Agumentaire scientifique